

en bois ; 50. Un cercueil en bois d'ébène ; 60. Un cercueil en bois de chêne, qui protège le cercueil en ébène.

" Fait à l'île de Sainte-Hélène, le 15 du mois d'octobre 1840.

" Signé Remy GUILLARD, Docteur-médecin.

" Le commissaire du roi, Signé Ph. DE ROHAN-CHABOT.

## LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 12 AVRIL, 1841.

Dans l'une de nos dernières feuilles nous avons signalé en la blâmant la méthode nouvellement adoptée par notre corporation de numéroter les maisons de cette ville. Mais après notre réflexion et des explications ultérieures touchant les avantages de ce système sur l'ancien, nous en sommes venus à la détermination de persister dans notre premier jugement et de croire que la vieille mode était préférable. C'est un bien grand malheur pour nous que de posséder un esprit aussi rétif et qui ne peut concevoir à première vue ce que d'autres plus intelligents découvrent de premier abord. Assez sur ce sujet, pour aujourd'hui ; mais comme nous aimons à rendre justice à qui il appartient, nous avons à faire notre conseil de ville un compliment qui n'en sera pas moins flatteur pour être moqueur et pas sincère du tout. Il s'agit tout simplement des écriteaux de rues récemment renouvelés et apposés partout avec une richesse et une profusion vraiment orientales. Il n'y aura plus moyen désormais de se trouver désorienté. La corporation a bien mérité de la patrie ; on lui votera nous l'espérons une couronne de chardons, charmant végétal dont l'âne et l'écossais se fient.

C'est donc avec un sentiment indicible d'orgueil que nous allons proclamer la fermeté et l'indépendance avec lesquelles elle s'est opposée à l'œuvre scélérate d'anglification que d'autres personnages moins consciencieux ne craignent pas de hâter de tout leur pouvoir.

Supposons un instant par exemple que son excellence milord Sydenham ait été chargé de faire les enseignes de nos rues ; pensez-vous qu'il aurait hésité une demi-seconde sur la langue à employer ? Il n'y a pas d'apparence. Il n'aurait pas manqué de peser dans sa balance l'anglais et le français ; or comme le premier de ces idiômes est infiniment plus lourd que celui-ci il ne manquerait pas de l'emporter d'emblée. Mais notre conseil de ville ne s'aperçoit pas aussi brusquement que cela les fondements de notre nationalité. Il aime à ménager la chèvre et le chou, l'âne et le foin. Le conseil de ville fait des écriteaux anglais en français qui sont en même temps des écriteaux français en anglais. Il fait un pas vers l'anglification pour plaire à son Van Amburg Lord Sydenham ; et, pour ne pas trop déplaire à notre population canadienne il a conservé la langue française ; vous le dis notre conseil est un phénomène ; il a commis un chef-d'œuvre grammatical et polyglotte. Ainsi, par exemple, au coin de notre maison l'ancienne ignorante corporation avait placé d'un côté : Rue Grant et de l'autre Grant Street voilà qui était superflu et prodigieux ; notre municipalité actuelle, bien plus pers